

I. Crédit bancaire

A fin août 2021, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 963,6 MMDH, en hausse annuelle de 2,9%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	août-21	août-20	juil-21	août-20
Crédit bancaire *	964		0,2%	2,9%
Agents non financiers	842		0,1%	3,5%
Entreprises non financières	453		0,1%	1,7%
Privées	402		-0,8%	2,4%
Publiques	51		8,1%	-3,1%
Ménages	363		0,1%	5,4%
Agents financiers	122		1,2%	-0,5%

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- L'augmentation annuelle de 2,4% des crédits aux ENF privées recouvre une hausse de 8,2% des facilités de trésorerie et des baisses de 5,5% et de 4,3% respectivement des prêts immobiliers et de ceux à l'équipement.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	août-21	août-20	juil-21	août-20
Total	402		-0,8%	2,4%
Facilités de trésorerie	189		-0,9%	8,2%
Equipement	101		-1,9%	-4,3%
Immobilier	51		0,5%	-5,5%
Autres crédits *	13		-0,6%	-8,5%
Créances en souffrance	47		0,3%	8,4%

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement, au T2-2021, a été jugé normal par 86% des entreprises industrielles, avec un coût du crédit en stagnation.
- Selon les résultats de l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T2-2021, les banques auraient assoupli les critères d'octroi des crédits de trésorerie, tandis qu'ils auraient été inchangés pour les prêts à l'équipement et durcis pour ceux à la promotion immobilière. Par taille, ils auraient été assouplis pour les TPME et maintenus inchangés pour les GE. Pour ce qui est de la demande, elle aurait stagné aussi bien pour les GE que pour les TPME. Par objet, elle aurait augmenté pour les prêts de trésorerie et baissé pour ceux à l'équipement et à la promotion immobilière.
- Au T2-2021, les taux appliqués aux nouveaux crédits ressortent en baisse, d'un trimestre à l'autre, de 19 pbs à 4,06%. Par taille d'entreprise, elles ont reculé de 18 pbs à 3,71% pour les GE et de 6 pbs à 4,83% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T2-2021	T1-2021	T2-2020
Global	4,04	4,23	4,46
Entreprises privées	4,06	4,25	4,46
TPME *	4,83	4,89	5,17
GE**	3,71	3,89	4,14

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- A fin août 2021, les crédits aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 5,4%, traduisant essentiellement une augmentation de 6,2% des prêts à l'habitat.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 14,6 MMDH, après 9,4 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	août-21	août-20	juil-21	août-20
Total	363		0,1%	5,4%
Habitat	230		-0,3%	6,2%
Mourabaha immobilière*	15		2,1%	54,9%
Consommation	55		0,0%	1,5%

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T2-2021, les banques indiquent un assouplissement des critères d'octroi aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté pour les prêts à la consommation et stagné pour ceux à l'habitat.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T2-2021, en baisse de 7 pbs à 4,26% pour les crédits à l'habitat et en hausse de 14 pbs à 6,64% pour ceux à la consommation.

Taux débiteurs par objet (en %)

	T2-2021	T1-2021	T2-2020
Ménages	5,15	5,12	5,17
Crédits à l'habitat	4,26	4,33	4,66
Crédits à la consommation	6,64	6,5	6,56

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques ont enregistré, à fin août 2021, une hausse annuelle de 7,2% pour s'établir à 1 030,8 MMDH.
- Les dépôts des ménages se sont établis à 772,6 MMDH, en hausse annuelle de 4,6% avec 186 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 10,9% pour atteindre 155,5 MMDH à fin août.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme à 6 mois et de ceux à 12 mois ont enregistré, à fin août 2021, des baisses de 16 points de base et de 4 points pour s'établir respectivement à 2,25% et à 2,54%. Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,03% pour le deuxième semestre 2021, soit un repli de 24 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	Aout-21	juil-21	juin-21	mai-21	avr-21
Comptes à terme					
6 mois	2,25	2,41	2,35	2,13	2,21
12 mois	2,54	2,58	2,69	2,48	2,73